



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 1^{er} février 2016**

L'an deux mil seize, le lundi 1^{er} février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Martinez, Mme Médard, M. Barbotin, M. Buisson.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

Mme Roussel avait donné pouvoir à M. Rabier

M. Zapf-Lacroix avait donné pouvoir à Mme Médard

Mme Gouardo avait donné pouvoir à M. Barbotin

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 15 décembre 2015 à 18h30 : Réunion conjointe des Commissions « Promotion Culturelle et patrimoniale » « Identité de la Ville » et « Bâtiments - Accessibilité » portant sur la mise en valeur de la Porte d'Amont et du Moulin du Coutelet ;

Le 17 décembre 2015 à 18h30 à Baccon : Conseil Communautaire portant sur le compte-rendu des décisions prises par délégation ; le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et sur l'étude de regroupement communautaire ; la mise en œuvre de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) ; l'approbation du schéma de mutualisation ; la construction du gymnase du Collège de Saint-Ay ; le vote de l'indemnité de conseil du Chef du Centre des Finances Publiques ; le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) ; l'instruction du droit des sols ;

Le 29 décembre 2015 à 14h00 : Commission « Urbanisme - Cimetière » portant sur l'ouverture des plis pour l'extension du site cinéraire du cimetière communal ;

Le 8 janvier 2016 à 10h00 : Commission Electorale portant sur la révision des listes électorales générales 2015/2016 ;

Ville de Maung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Maung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@maung-sur-loire.com

Site internet :
www.maung-sur-loire.com



Le 11 janvier 2016 à 18h30: Vœux du et au personnel communal ;

Le 13 janvier 2016 à 14h00 : Présentation des vœux aux résidents de l'EHPAD Le Champgarnier ;

Le 15 janvier 2016 à 18h00 : Commission Scolaire portant sur le budget scolaire 2016, le bilan périscolaire et le règlement du restaurant scolaire ;

Le 20 janvier 2016 à 15h00 : Présentation des vœux aux résidents de la maison de retraite de la Lilardière ;

Le 23 janvier 2016 à 10h00 : Visite des locaux communaux (Porte d'Amont et Moulin du Coutelet) avec les membres des Commissions « Bâtiment - Accessibilité », « Identité de la Ville » et « Promotion Culturelle et Patrimoniale » ;

Le 23 janvier 2016 à 15h00 : 80 ans de Monsieur Bernard GAINIER, « V'là qu'j'ai quater-vingts ans ! », la fête au Bernard (film et concert) ;

Le 23 janvier 2016 à 19h00 : Fête de la Saint-Vincent organisée par le Comité de quartier de la Nivelle ;

Le 25 janvier 2016 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur les demandes d'aides sociales légales et d'aides financières, la demande de bourse au permis de conduire ;

Le 25 janvier 2016 à 18h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 1^{er} février 2016 ;

Le 27 janvier 2016 à 18h30 à Baule : Réunion de restitution de l'étude liée au regroupement communautaire portant sur la présentation des conclusions de la phase II sur les compétences et les impacts financiers et fiscaux ;

Le 28 janvier 2016 à 19h00 : Présentation des Vœux à l'Espace La Belle Jeunesse ;

Les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 janvier 2016 à 16h00 et 20h30 : Spectacle de l'Association Gens de Meung sur Scène « Pleine Lune » à Meung-sur-Loire ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Débat d'orientations budgétaires 2016.

Conformément à la réglementation, un débat sur les principales orientations budgétaires a lieu au sein de l'assemblée municipale. Ce débat s'inscrit dans un contexte à la fois international et national.

Le contexte de la loi NOTRe, qui conduit à des hypothèses de regroupement au-delà du périmètre communautaire actuel, va par ailleurs conduire la collectivité à réorienter son mode de fonctionnement. 2016 sera une année de transition, le Préfet chargé d'établir le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) devra statuer sur cette orientation d'ici

fin mars. Il s'agira ensuite d'accompagner la construction du futur territoire pour être opérationnel au 1^{er} janvier 2017.

Afin de permettre à la Commune de Meung-sur-Loire de maintenir sa capacité de développement, il va être nécessaire de poursuivre les efforts déjà menés ces dernières années, en intensifiant tous les gisements d'économies, afin de prendre les décisions nécessaires et adaptées à la poursuite d'une gestion pérenne.

La commune devrait sur 2016, diminuer ses charges toutes politiques confondues de l'ordre de 10 %, pour maintenir une capacité d'autofinancement satisfaisante. Il conviendra donc de poursuivre la diminution des charges à caractère général, d'ajuster les charges de personnel en fonction des organisations et des mesures nationales prises en matière de revalorisation du S.M.I.C.

Corrélativement, le suivi de la dette et le réaménagement de certains emprunts en fonction de l'évolution des cours devront être poursuivis.

Il n'est pas exclu d'avoir recours à l'emprunt, au regard des taux actuels, pour des projets structurants.

Il apparaît, en dépit des contraintes subies, qu'un excédent de fonctionnement au moins équivalent à celui de l'année écoulée soit dégagé.

Dans le cadre du développement économique et plus particulièrement de l'extension du parc Synergie, la commercialisation des 20 h devrait permettre, à terme, de développer les recettes issues de la taxe foncière.

Les pistes de mutualisation seront privilégiées, les services accomplis pour le compte d'autres collectivités (C.C.V.M), de syndicats, du C.C.A.S et des budgets annexes devront être précisément retranscrits dans le budget de la Commune, le contrôle de la prise en charge des arrêts et accidents de travail, tout comme le suivi du recouvrement des recettes nécessiteront une gestion rigoureuse mensuelle.

En matière d'investissement, une réflexion sera menée sur la rénovation énergétique, dans le cadre du programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Il s'agit notamment d'agir sur l'éclairage public. Les travaux concernant les bâtiments ou la voirie, actés en 2015, verront leur réalisation sur 2016 : extension des vestiaires du stade de football, réaménagement de la chaussée du grand Moulin et de la place du Fort, programme de l'Ad'AP sur le centre de loisirs et le groupe Jehan de Meung.

La poursuite de l'opération de requalification du quartier des Potières verra la réalisation de travaux par le bailleur. L'extension du site cinéraire sera programmée, suite à la consultation menée et parallèlement à la poursuite des opérations de reprise de concessions.

La Commission Travaux sera chargée de mettre en œuvre la priorisation du plan pluriannuel d'investissement.

Le portage foncier par l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (E.P.F.L.I. Foncier Cœur de France) se terminera en 2016 pour le site du Moulin du Coutelet. Il demeurera à régler en 2017, le coût concernant le site des anciens établissements Pierre-François et la maison dite du Cercis.

La dissolution du Syndicat Scolaire étant effective, la commune va bénéficier d'une partie de son actif, à charge pour celle-ci d'en reverser une partie à la Communauté de Communes du Val des Mauves, conformément à ses engagements.

Concernant les budgets annexes du Service de l'Eau et de l'Assainissement, une opération concernant la création d'une réserve incendie dans le hameau de Roudon sera programmée. Parallèlement, il conviendra de lancer les études préalables au cuvelage du château d'eau des Sablons. Une étude diagnostic précise concernant la séparation des réseaux devra être envisagée et sera un préalable à la mise en œuvre éventuelle de la séparation des réseaux unitaires.

Quant au budget de la Z.A.C. des Tertres, l'année 2015 a vu la réservation de plusieurs terrains à bâtir permettant de repartir sur un stock d'une quinzaine de terrains à commercialiser. Au moins 5 réservations devraient voir leur aboutissement en ventes achevées au cours de l'année 2016. Par ailleurs, concernant un des deux îlots collectifs libres, un investisseur privé a montré son intérêt pour le quartier en vue de créer une structure de type micro-crèche.

Approbation des crédits scolaires 2016.

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal fixe le montant des crédits scolaires alloués aux écoles maternelles et élémentaires publiques magdunoises, pour l'année 2016, tant en matière de fonctionnement que d'investissement, ainsi que pour les crédits de Noël.

Avenant à la convention passée avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à négocier et à signer en temps voulu, pour l'année 2016, un avenant à la convention initiale signée avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux.

Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal pour la campagne de récolement 2015, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France, sachant que le récolement décennal a pris fin le 31 décembre 2015.

Approbation définitive suite à enquête publique :

- * **modification n°3 du P.L.U.,**
- * **déclaration de projet n°1 et mise en compatibilité du PLU : « Ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU des Fonderies »,**
- * **déclaration de projet n°2 et mise en compatibilité du PLU : « Ouverture à l'urbanisation de la zone 3AUi1 du Parc Synergie».**

Suite à l'enquête publique conjointe réalisée du 25 septembre au 26 octobre dernier, portant sur la révision simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que sur la déclaration de projet n°1 relative à l'urbanisation de la zone 1AU des Fonderies et sur la déclaration de projet n°2 relative à l'urbanisation de la zone 3AUi1 du Parc Synergie, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre des suites de cette procédure.

Avis du Conseil Municipal sur le projet de construction et d'exploitation d'un entrepôt logistique situé 1^{ère} Avenue, Parc Synergie Val de Loire à Baule – désaffectation d'une portion de chemin rural.

Dans le cadre d'une enquête publique unique se déroulant du 18 janvier au 18 février 2016, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de construction et d'exploitation d'un bâtiment à usage d'entrepôt, 1^{ère} Avenue, Parc Synergie Val de Loire sur le territoire de la Commune de Baule, et autorise Madame le Maire à procéder à la désaffectation d'une partie d'un chemin rural situé sur Meung-sur-Loire et sur l'emprise du projet, en vue de son aliénation.

Signature d'une convention de servitudes de passage pour des travaux de raccordement au réseau d'assainissement et au réseau d'eau pluviale de l'Impasse de la Mardelle et de la rue du Puits Chauveau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer avec les propriétaires des parcelles impactées, une convention de servitudes de passage dans le cadre de travaux de raccordement au réseau d'assainissement et au réseau d'eau pluviale, de l'impasse de la Mardelle et de la rue du Puits Chauveau, la traversée de plusieurs propriétés étant nécessaire.

Complément à la délibération du 29 juin 2015 portant sur l'aide au ravalement des façades.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de compléter la délibération du 29 juin 2015 relative à la refonte du programme d'aide à la rénovation des bâtiments, afin d'y apporter des précisions quant aux possibles cumuls des aides accordées.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 3 février 2016 à 18h30 : Commission Environnement et Développement Durable

Le 4 février 2016 à 20h30 : Conseil Communautaire à Saint-Ay

Le 9 février 2016 à 18h30 : Commissions « Promotion culturelle et patrimoniale » et « Vie associative-Jumelages »

Le 22 février 2016 à 19h00 : Remise du chèque du Téléthon Magdunois

Le 24 février 2016 à 18h00 : Commission « Ecoles et Sport »

Le 25 février 2016 à 10h00 : Commission électorale

Le 14 mars 2016 à 18h30 : Commission des Finances

Le 17 mars 2016 : Forum de l'emploi 2016 à l'Espace La Belle Jeunesse

Le 17 mars 2016 à 18h30 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency

Le 19 mars 2016 à 10h30 : Carnaval sur le thème de Meung et son patrimoine

Le 19 mars 2016 à 12h00 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le 21 mars 2016 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 31 mars 2016 à 20h30 : Conseil Communautaire à Huisseau-sur-Mauves

Madame le Maire fait le point sur les travaux des vestiaires de football.

Madame le Maire fait part à l'Assemblée que depuis le 4 janvier dernier, d'importants travaux de renouvellement de voie sont réalisés entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Mer, sur la ligne Orléans – Blois, pendant 4 mois. Dans la commune de Meung-sur-Loire, les travaux se dérouleront du 18

février au 8 mars 2016 et du 29 mars au 20 avril 2016. Pendant toute la durée des travaux, réalisés de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi, les trains peuvent circuler sur la voie contigüe à celle rénovée, et sur l'ensemble de la ligne après la journée de travail.

Meung-sur-Loire, le 3 février 2016
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : **05 FEV. 2016**